


Conseil d'établissement de l'école La Croisée

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 4 décembre 2017 à 19 h.

Présences : Mesdames Valérie Potvin, Julie Côté, Francine Dumont, Frédérique Grenier-Tardif, Lise Beaulieu, Stéphanie Douay, Martine Pelletier, Nadine Dionne, Valérie Dumont, Sonia Marquis, Céline Tremblay ainsi que Monsieur Michaël Morin.

Commissaires invités :

Absences : Mesdames Mélissa Bouffard et Mariette Lagacé

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. Mot de bienvenue et présences	La bienvenue est souhaitée à tous et les présences sont prises.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par : Lise Beaulieu Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité	
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 30 octobre 2017	Il est proposé par : Martine Pelletier Que le procès-verbal du 30 octobre 2017 soit adopté tel quel. Adopté à l'unanimité	
4. Documents présentés		
<ul style="list-style-type: none"> Info capsule 	Madame Valérie remet le document aux membres.	
<ul style="list-style-type: none"> Programme de bourse du comité de parents  	Madame Stéphanie Douay présente le programme et les liens qui peuvent être faits avec des activités de l'école. Ce programme s'adresse aux parents ainsi qu'aux enseignants.	
<ul style="list-style-type: none"> Lettre de commandite 	Madame Valérie a reçu un montant de 500\$ de Monsieur Michel Lagacé, préfet de la MRC. Ce montant est remis afin de venir en aide aux OPP des écoles.	
5. Approbation des modifications à l'horaire		

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<ul style="list-style-type: none"> • Journée de temps compensé : 22 décembre 	Il n'y aura pas de classe le 22 décembre pour la reprise du temps du 21 décembre (dîner et activités jusqu'à 17h).	
<ul style="list-style-type: none"> • Journée pédagogique flottante, 8 décembre 	Une journée pédagogique flottante est prévue. Le service de garde sera ouvert.	
<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner de Noël des élèves de 6^e 	Les élèves de 6e année déjeuneront en classe avec leurs enseignants le 21 décembre.	
	<p>Il est proposé par : Michaël Morin</p> <p>Que : les modifications à l'horaire soient acceptées en bloc.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
6. Affaires de la direction		
6.1 Activités de Noël	Activités libres en classe en AM Dîner, buffet de Noël avec les élèves Activité collective et marche en PM Départ à 17h00 avec transport scolaire. Pas de service de garde.	
6.2 Budget	Madame Valérie remet le document. Elle explique certains postes budgétaires et mesures. <i>Une résolution CÉ2017/12/01 a été envoyée à tous les membres du CÉ par courriel le 8 décembre qui stipule que nous avons bien reçu les montants pour les mesures dédiées et protégées 2017-2018. Cette résolution est proposée par Mme Julie Côté.</i> Madame Valérie explique qu'elle a acheté un instrument de musique dans le budget de l'harmonie alors qu'il aurait dû être pris dans le MAO. <i>Une résolution CÉ2017/12/02 stipule que les membres du CÉ ont été mis au courant de cette dépense prise ds le budget de l'harmonie 712-1-271-48-***. Cette résolution est proposée par Mme Frédérique Grenier-Tardif.</i>	
6.3 Défi Ose entreprendre	Madame Valérie présente les différents projets qui seront présentés: <ul style="list-style-type: none"> • collecte de bonbons et de denrées de Madame Francine; • biscuits et soupes de l'OPP; • collecte de livres de Madame Nadine; • messages sur les contremarches de La Croisée II. 	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
6.4 Situation des élèves de 1^{re} année	Madame Valérie a rencontré les responsables du service éducatif jeunes à la commission scolaire. Elle annonce que 15 heures de ressources enseignantes supplémentaires seront attribuées pour des jeunes à besoins particuliers en 1 ^{re} année en AM ainsi que 10h TES. En PM, ces élèves seront avec une TES. Cette aide est effective pour l'année scolaire 2017-2018.	
7. Rapport de la représentante de l'OPP	<p>Madame Martine présente les résultats de la vente de pots (près de 10 000\$).</p> <p>Le formulaire de vente devra être revu l'an prochain pour faciliter la remise des pots (adresses et numéros de téléphone).</p> <p>Des pelles (pour jouer) seront achetées pour les 2 écoles.</p> <p>Les membres aimeraient connaître le rôle de l'OPP.</p>	Madame Douay enverra un document explicatif produit par la commission scolaire, aux membres de l'OPP.
8. Correspondance	Aucune correspondance	
9. Divers	<p>Conférence sur le conseil d'établissement</p> <p>Madame Douay partage sur la conférence à laquelle elle a assisté sur le conseil d'établissement et l'OPP. Elle fait des liens avec le questionnement des membres de l'OPP (point 7).</p> <p>Madame Valérie annonce que le service de garde sera fermé lors de la semaine de relâche. Madame Douay propose de demander aux parents en début d'année s'ils désirent avoir le service durant la semaine de relâche. On demande aussi s'il est possible de faire des liens avec le CÉGEP, la ville ou les autres écoles de la ville pour la relâche et le temps entre la fin du camp de jour et la rentrée des classes.</p> <p>Madame Douay demande s'il est possible de ne pas faire les activités supplémentaires à l'extérieur de l'école et de rester au service de garde lors des journées pédagogiques. Madame Sonia Marquis explique son vécu dans le service de garde où elle travaille. Madame Douay suggère de faire un sondage aux parents pour connaître les activités préférées, le montant que les parents sont prêts à payer, la fréquence des sorties et des suggestions d'ateliers possibles au service de garde.</p> <p>Madame Valérie présente la situation sur des vols à La Croisée I et le message qui a été envoyé aux parents par courriel. Elle réfléchit à l'idée de mettre une caméra dans l'un des corridors de La Croisée I.</p> <p>On remarque qu'il y a beaucoup d'objets perdus dans les 2 écoles. Il est proposé de faire une « exposition » des objets perdus lors de la remise des bulletins ou lors de l'inscription au service de garde. On suggère aussi de donner ce qui reste à la fin de l'année à une association caritative de la ville.</p>	Madame Valérie fera le suivi avec Madame Mariette

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
10. Questions du public	Rien	
11. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par : Valérie Dumont Que l'assemblée soit levée à 20h22 Adopté à l'unanimité.	



Stéphanie Douay, présidente

2018/02/12

Date



Julie Côté, secrétaire

2018/02/12

Date